Le Petit Journal de Saint-Privat-en-Périgord

SOMMAIRE

La vie communale
L'église de Festalemps
Le bénévolat
Les déchets plastiques
Conversation avec...
La vie associative

Le Mot du Maire

En cette période automnale, je voudrais aborder un sujet un peu austère : **l'isolement et la précarité dans nos campagnes rurales.** Je pense que le coronavirus et la désertification galopante ont aggravé de façon très notable la fragilité des personnes ou des couples âgés et isolés. L'entraide entre voisins s'essouffle, les professionnels de santé sont moins nombreux et n'ont plus beaucoup de temps pour visiter ces personnes à domicile. Les services publics s'éloignent, les services sociaux sont débordés et finalement des situations de grande précarité s'installent jusqu'à la mise en danger de la vie de ces personnes. La mairie est souvent sollicitée mais les solutions sont très complexes et il est souvent très difficile de coordonner les différents services mis en place par le département dont c'est la principale mission.

Pour essayer d'améliorer cette situation, la communauté de communes du pays de Saint-Aulaye va mettre en place un **Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)** qui regroupera pour les 6 communes membres :
- l'aide aux personnes en difficulté
- le portage des repas
- un service d'aide à domicile
- et les maisons d'accueil de Saint-Privat en-Périgord et de Parcoul.

La mairie continuera de s'occuper des aides ponctuelles en urgence du fait de ses possibilités d'actions plus rapides. Dans le même ordre d'idée, le conseil municipal étudie la possibilité d'aider les personnes handicapées isolées qui ont du mal à utiliser les nouveaux PAV pour leurs déchets. Le SMD3 s'est engagé à trouver des solutions et la mairie sera vigilante.

Sinon nos projets avancent, notamment la boulangerie de Saint-Antoine-Cumond, l'église de Festalemps et la rénovation de la maison rue du lavoir à Saint-Privat-des-prés. Nous aimerions que les choses avancent plus vite mais les délais dans le bâtiment ont fortement augmenté depuis la crise du coronavirus. Pour finir par une note optimiste, la rentrée scolaire s'est passée dans de très bonnes conditions avec une augmentation très sensible du nombre d'enfants accueillis. C'est une très bonne nouvelle qui voit nos efforts tenaces, pour maintenir l'école de notre village, porter ses fruits.

Les fêtes de fin d'année approchent et vous savez que, comme tous les ans, la mairie essaiera d'apporter sa pierre pour que vous passiez de joyeuses fêtes. J'espère que cette année nous pourrons nous retrouver pour les vœux le dernier samedi de janvier. En attendant je vous souhaite une bonne fin d'année à tous, en vous conviant une nouvelle fois à prendre bien soin de vous.

Pascale Roussie-Nadal

VIE COMMUNALE

Informations générales :

■ **La Mairie de Saint-Privat-des-Prés est ouverte :**
Du mardi au samedi inclus
de 9h à 12h
et le mardi après-midi
de 14h à 17h.

■ **La Mairie de Festalemps est ouverte :**
Le lundi, mardi et vendredi
de 9h à 12h.

■ **La Mairie de Saint-Antoine-Cumond est ouverte :**
Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et le mercredi
de 13h30 à 17h.

■ **La poste de Saint-Antoine-Cumond est ouverte :**
Du lundi au vendredi de 9h à 12h.
La levée de la boite se fait en semaine
à 10h, et le samedi à 9h30.

■ **La poste de Saint-Privat-des-Prés est ouverte :**
Du mardi au samedi de 9h à 12h.
La levée de la boite se fait
du mardi au vendredi à 10h.

■ **La Bibliothèque de Saint-Privat-des-Prés est ouverte :**
Le mercredi de 15h à 17h
et le samedi de 10h à 12h.
Ouverture possible sur rendez-vous hors horaires des permanences.

■ **Le cabinet médical est ouvert :**
Le lundi, jeudi et vendredi sur RDV
Tél : 05 53 90 80 09

■ **La Bibliothèque de Saint-Antoine-Cumond est ouverte :**
Le lundi de 14h à 16h30.

■ **Les commerces alimentaires de Saint-Privat-en-Périgord :**

- Epicerie Saint-Privat-des-Prés (Danielle Vitale) : ouverte tous les jours sauf dimanche après-midi et lundi après-midi.

- Boulangerie Saint-Antoine-Cumond (Alexandre) : ouverte tous les jours sauf le lundi et le dimanche après midi.

■ **Commerces ambulants :**

- Le boucher d'Aubeterre M. Bocquier : le mercredi à 15h à Saint-Privat-des-Prés.

- Le boucher de Ribérac M. Joubert : le vendredi à 17h à Saint-Privat-des-Prés.

- Les légumes de la ferme de M^me^ Beauvais : le dimanche matin à Saint-Antoine-Cumond.

RAPPEL DE QUELQUES RÈGLEMENTATIONS IMPORTANTES :

Les brûlages des végétaux à l'air libre dans les jardins sont généralement interdits. Ils ne sont tolérés, du premier octobre au dernier jour de février que ***sous réserve d'une déclaration en mairie et d'une dérogation****.*

Horaires de tonte et de débroussaillage : *Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30. Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h. Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.*

Tapage nocturne : *Il n'existe pas d'heures précises pour définir le tapage nocturne. Pour être reconnu comme un tapage nocturne, le bruit doit avoir lieu quand il fait nuit, c'est-à-dire entre le coucher et le lever du soleil.*

Notre équipe municipale se renouvelle :

Serge Rigal a pris sa retraite le 30 juin 2021.

Pascale ROUSSIE-NADAL et le conseil municipal ont fêté son départ le 31/07/2021. Serge est embauché en 2005 comme employé municipal à la mairie de Saint-Antoine-Cumond par le maire de l'époque : Francis MAGNE.

Il poursuit son travail sous les mandats de Pierre de Cumond. Au moment de la fusion, le 1er janvier 2017, il prend la responsabilité de l'équipe d'entretien et la mène avec assurance.

Il gère l'entretien de Saint-Privat-en-Périgord remarquablement, sur un terrain dont il connait tous les recoins.

Il n'hésitera pas, à la demande de Pascale ROUSSIE-NADAL, à prolonger sa carrière d'une année supplémentaire afin d'assurer sa succession dans les meilleures conditions.

La commune perd une personne de grande valeur. Ses employeurs retiennent de lui un professionalisme exceptionnel.

Pascale ROUSSIE-NADAL, les conseillers municipaux, les employés communaux et les secrétaires lui souhaitent une bonne retraite ■

Voici notre nouvelle équipe :

De gauche à droite : Julien, Arnaud, Lilian, Alexandre et Céline.

De gauche à droite : Philippe, Laetitia, Katia, Laurette et Vanessa.

Alexandre est venu renforcer l'équipe technique.

C'est Lilian qui a pris la responsabilité de cette équipe.

Peu de changement au niveau de l'équipe de secrétaires qui a été bien secondée cet été par Aurore, une jeune femme en contrat temporaire que le conseil municipal et toutes les équipes remercient de sa gentillesse et de sa compétence ■

Quelques informations en bref :

■ La municipalité a acheté un **nouveau camion** pour faciliter le travail de nos cantonniers.

■ Quatre lots du lotissement « ***le clos des antonins*** » ont été vendus.

■ **M. PEURIERE** a fêté ses cent ans à la Meynardie.

■ Cette année 2021, malgré une conjoncture sanitaire et touristique peu favorable, **nos musées de St-Privat ont accueilli 100 visiteurs**. Le pass visite mis en place entre les communes de St-Aulaye-Puymangou et St-Privat-en-Périgord a généré **17 visites grâce à cette initiative**. La synergie est encourageante pour l'avenir ■

Rentrée des classes :

Le 2 septembre dernier, l'école de Saint-Privat-en-Périgord accueillait 37 enfants, effectif en très nette augmentation, ce qui est une très bonne nouvelle.

M^me^ OSSARD assure les petite, moyenne et grande sections ainsi que le CP pour 17 élèves.
M^me^ RODRIGUEZ assure le CE1, CE2, CM1 et CM2 pour 20 élèves.
Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles familles ■

Fêtes de fin d'année :

Pour Noël, préparons ensemble les décorations de nos villages !

Depuis le mois de mars, la commission "*fêtes et cérémonies*" s'active à l'élaboration des décorations de Noël. La mise en place sera un moment de convivialité, de rencontres, d'échanges que l'ensemble des conseillers souhaiterait partager avec vous tous. C'est pourquoi, nous vous invitons à nous rejoindre à partir de 14h, sous réserve des intempéries ou des mesures sanitaires :

- Sur Saint-Antoine-Cumond le 7 décembre,
- Sur Festalemps le 8 décembre
- Sur Saint-Privat-des-prés le 9 décembre de 14h à 17h

Chaque mairie confirmera par affichage les dates. ***Nous comptons sur vous !***

Cette année, nous avons voulu mettre en avant les artisans locaux. Le panier garni, choisi par les personnes de plus de 70 ans, fera découvrir nos richesses du Périgord. Nous espérons, qu'il mettra en éveil vos papilles ! ■

Covid 19 vaccination :

Une troisième dose est nécessaire pour assurer une défense immunitaire suffisante contre le virus.
Cette injection doit être réalisée 6 mois après la deuxième dose. Elle est indiquée chez toutes les personnes de plus de 65 ans et les personnes à risques. A noter que les personnes qui ont reçu une dose du vaccin Jansem doivent avoir un rappel au moins 4 semaines après l' injection avec une dose de Pfizer. Il faut prendre RDV *par téléphone à Ribérac au 05 53 92 62 03* ou sur *Doctolib*. Si vous avez des problèmes pour prendre RDV, n'hésitez pas à *appeler la mairie au 05 53 91 02 20 87*, nous vous aiderons, comme nous l'avons fait au printemps ■

Dérèglement climatique :

En France l'été a été particulièrement frais et pluvieux mais avec de brusques changements climatiques.
En Europe, l'Espagne, la Grèce, la Turquie, la Sicile ont connu des températures très élevées avec des incendies catastrophiques. *Mondialement le mois de juillet a été le mois le plus chaud jamais enregistré sur terre*. Parallèlement, on assiste depuis vingt ans à une multiplication des catastrophes naturelles (Inondations, canicules, tempêtes…) : 7 348 ont été recensées à travers le monde entre 2000 et 2019… *soit une hausse de 74 % par rapport à la période 1980-1999* !

St-Privat-en-Périgord n'a pas été épargné puisque nous avons assisté cette année en juin à des inondations à Festalemps (Fontau) et à St-Antoine-Cumond (Le chêne vert) ■

Comment organiser un vide-maison ?

Le particulier est autorisé à effectuer une vente au déballage à son domicile.

Cela peut s'appeler un vide-maison, un vide-appartement, un vide-garage… Mais attention de respecter quelques règles pour son déroulement.

Déclarer à la Mairie son vide-maison :

Un vide-maison suit la réglementation de la vente au déballage. Vous devez donc déclarer votre vente au déballage à la Mairie de votre domicile au minimum 15 jours avant la date prévue par lettre recommandée ou en main propre. Cette demande doit être accompagnée d'une pièce d'identité. Demande téléchargeable sur le site ***www.service-public.fr***, *(cerfa 13939*01)*.
Attention si cela n'est pas fait, vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à 15 000 €.

Respecter la législation des vide-maisons :

- Avant de communiquer votre vide-maison, assurez-vous que *la mairie a accepté votre demande*.
- Ne dépassez pas plus de 2 ventes au déballage par an (vide-greniers compris). La loi n'autorise le particulier

qu'à faire *2 ventes de biens d'occasion par an qui ne doivent pas dépasser une durée de 2 mois sur le même lieu*. Le non-respect de la durée autorisée est puni d'une amende de 1500€ qui peut atteindre 3000€ en cas de récidive. Sachez que votre vide-maison peut se dérouler sur plusieurs jours consécutifs et sera considéré comme un seul déballage.

- Ne vendez que *vos objets personnels et usagés*. La vente d'articles neufs ou de denrées alimentaires est interdite si vous n'avez pas de statut professionnel.
- Ne *débordez pas sur la voie publique* ■

Informations SMD3 ordures ménagères

Vous avez déjà reçu ou vous allez bientôt recevoir une carte du SMD3 qui vous permettra d'accéder aux containers des PAV mis en service au mois d'août.

Jusqu'en décembre 2022 l'accès aux bacs est illimité et ne vous sera pas facturé si vous dépassez un certain nombre d'ouverture par mois. Ce ne sera plus le cas en 2023 puisque vous serez sous le régime de la taxe incitative avec un forfait de base et une facturation à l'ouverture au-delà de ce forfait. Si vous voulez plus de détails, je vous invite à visiter le site internet de St-Privat-en-Périgord sous les rubriques : *Mairie-Services-SMD3*.

Pour rappel il existe deux types de PAV :

- *Les semi-enterrés* dans les bourgs de Saint-Privat-en-Périgord et Festalemps situés dans des zones protégées car à proximité d'un monument classé. Attention ils ne possèdent pas de container pour le carton.

- *Les aériens* qui possèdent 4 containers dont un pour le carton. N'oubliez pas de vous servir de la pédale pour les ouvrir.

Nous avons bien conscience des difficultés qu'occasionnent l'utilisation de ce nouveau système de collecte. Nous pensons notamment aux personnes isolées en situation de grand handicap. Une aide va être mise en place par le SMD3 avec le soutien de la mairie, pour ces personnes dépendantes ■

Installation d'un radar pédagogique à Saint-Privat-en-Périgord ?

Apparu le long des routes françaises, à l'été 2011, le radar pédagogique se distingue des autres radars (tronçons, fixes, embarqués, etc.) par le fait qu'il soit uniquement préventif et pédagogique.
Pas de verbalisation, de perte de point ou encore de rappel à la loi mais uniquement la volonté de faire prendre conscience aux gens de la vitesse à laquelle ils roulent réellement. Certaines de nos routes communales sont trop souvent les témoins de ces conduites à des vitesses excessives. L'habitude, la répétition, l'impression de bien connaître l'endroit provoquent chez l'automobiliste un relâchement de la vigilance. Pourtant le risque est réel. Pour lui mais aussi pour les autres. Le radar pédagogique permet de rappeler à l'automobiliste d'adopter une conduite plus prudente et plus responsable (...)

Comment cela fonctionne-t-il ?

Le radar pédagogique détecte la présence des véhicules entre 100 et 200 mètres de distance et grâce à l'*effet Doppler*, il est capable de mesurer leur vitesse. Un écran lumineux indique à chaque usager de la route la vitesse enregistrée. Un code couleur est utilisé : le vert si le véhicule roule en dessous des limitations et rouge si le véhicule les dépasse. Par expérience, ces radars ont un effet positif qui permet de voir une *réduction moyenne d'environ 6km/h des vitesses excessives*. C'est peu mais c'est souvent suffisant.
Pour Saint-Privat-en-Périgord, l'expérience a eu lieu à Saint-Antoine-Cumond, sur la D43, après le Relais 24 en direction d'Aubeterre. Cet endroit a été choisi suite à une remontée d'informations comme quoi cet axe routier était trop souvent le théâtre d'excès de vitesses. Madame le Maire et son conseil ont donc validé la **mise en place d'un radar pédagogique durant 2 semaines, entre le 25 août et le 8 septembre**. Les résultats sont ensuite extraits et analysés afin, si nécessaire, de prévoir un système invitant les gens à réduire leur vitesse. Cet équipement est très coûteux mais dans le cas présent il a été mis à disposition de la commune par l'Unité d'Aménagement Territoriale du Département.
Affaire à suivre ! ■

Plusieurs foyers d'infestation de rats signalés sur notre commune.

La dératisation est une obligation légale pour le propriétaire, voire le locataire.

Il existe deux principales espèces de rats en France : le *rat brun* (ou rat d'égout) et le *rat noir*. Avec l'arrivée du froid, les rongeurs vont se réfugier dans les bâtiments d'élevage où les conditions sont plus favorables : nourriture à volonté et température constante ! C'est aussi pour ces nuisibles l'occasion de faire des dégâts et de transmettre des maladies. Il est donc indispensable de limiter leur population par la dératisation. Les dératiseurs sont spécialisés dans la détection et l'élimination des rats, des souris et des fouines. Ils sont en mesure de vous fournir des solutions adaptées à vos besoins.

■ **Comment se débarrasser des rats ?**

Pour se faire, il y a deux types de techniques :

- Préventive : pour survivre, comme beaucoup d'animaux, les rats ont besoin d'un accès facile à une source d'eau, de nourriture et d'une bonne cachette. La meilleure manière d'éviter les problèmes de rats est de ne pas laisser traîner les poubelles ni de restes de nourriture et de veiller à prendre les mesures préventives qui s'imposent pour éviter que les rats ne s'installent chez vous ou dans votre entreprise. Essayez de faire partir les rats avant qu'ils ne soient trop nombreux. Il existe des plantes répulsives comme la menthe, la sauge ou le laurier (écrasez les feuilles et disposez-les dans les endroits de passages des rats). L'huile essentielle de citronnelle ou d'Eucalyptus : leur odeur puissante fera fuir les nuisibles. Les répulsifs ultrasons peuvent être efficaces mais les effets ne durent pas.

- Curative : elle est plus agressive et utilise des poisons toxiques pour l'environnement et les animaux domestiques.

La réglementation sur leur utilisation est complexe et évolue. Nous vous conseillons vivement de recourir à un professionnel.

■ **Le fléau des rats**

Les rats consomment un cinquième des productions de denrées alimentaires chaque année, mais en contaminent beaucoup plus. Afin de comprendre comment les rats sont devenus un fléau, il faut comprendre la vitesse affolante à laquelle ils se reproduisent.

- Reproduction et cycle du rat :

Ces robustes rongeurs ont une capacité de reproduction vertigineuse. Chaque portée peut compter de 2 à 16 ratons, pour une période de gestation de 21 à 24 jours. Les rattes ovulent immédiatement après leur accouchement. Elles peuvent ainsi en théorie mettre bas une fois par mois. En pratique, elles accouchent plutôt 4 à 6 fois par an. Sachant qu'une jeune ratte atteint sa maturité sexuelle entre 6 et 10 semaines, un couple peut engendrer près de *5000 descendants en seulement un an*.

La durée de vie d'un rat est en moyenne de 12 mois.

- Les rats représentent un réel danger :

Il est bien connu que les rats peuvent être porteurs de maladies et les transmettre à l'homme.
Toutes les espèces de rats sont porteuses de virus, de bactéries et de parasites qui peuvent présenter un risque pour la santé des hommes et des animaux domestiques. Tout comme les souris, les rats transmettent des agents pathogènes par leurs excréments, leur urine et leur salive.

La contamination se passe par le toucher, via une éraflure ou une coupure sur la peau, mais également par le fait de ne pas se laver les mains avant de manger ou de boire. Ils peuvent transmettre la salmonellose, la leptospirose, la tuberculose, la rage, le ver solitaire, le typhus, la trichinose, la colibacillose... ■

Rénovation de l'église de Festalemps

Les travaux de rénovation de l'église commencent.

L'Eglise a été fermée le 1er septembre et vidée de son contenu afin d'y faire d'importants travaux de toiture et de soubassements intérieurs. Avant ces travaux, 3 endroits dans l'église ont été désignés pour y faire des sondages archéologiques. Le parking est également fermé. Mme Michèle Sozzani a accepté avec gentillesse et compétence d'écrire un article sur cet édifice.

L'église Saint Martin à Festalemps :

L'église Saint Martin, de style roman, a été construite au début du 12e siècle. Elle a subi plusieurs transformations au cours des siècles. Bien que ses murs aient été renforcés durant la guerre de 100 ans, cette église a été menacée de ruine.

D'après un document daté d'août 1878, on peut lire :

« Depuis de longues années l'église de cette commune avait tellement besoin de réparations qu'elle semblait menant ruine. Son autel principal, sa chaire, ses vitraux étaient en un état tel de délabrement, ses murailles étaient si décrépies, son sol si défoncé en maints endroits, les dalles de son passé si disjointes ou morcelées en maints autres, qu'on se sentait le cœur serré d'une amère tristesse en pénétrant dans ce saint lieu. »

Les églises du Moyen Age étaient sombres avec très peu d'ouvertures. Les vitraux, plus tardifs, sont venus les enjoliver et apporter de la lumière à l'intérieur. L'art du vitrail nécessite la maitrise de la coupe et de la cuisson du verre, du dessin et de la couleur et de la mise en plomb. En ce sens, les vitraux de l'église Saint Martin sont exceptionnels. La qualité du dessin et des couleurs très vives apportent à l'intérieur de l'église un raffinement particulier.
Les vitraux ont été restaurés il y a quelques années par le Maitre Verrier Douard de Ribérac.

En plus de ses vitraux, l'église possède :

9 statues de saints, sélectionnées parmi les 1000 saints que compte l'église catholique. Ces statues sont posées sur socles richement décorés et sont datées approximativement du 19e siècle. 8 d'entre elles sont en plâtre peint et une statue particulièrement remarquable du 18e siècle représentant la Vierge à l'Enfant superbement exécutée en bois polychrome.

Une chaire en bois sculpté ; des *fonts baptismaux* de forme octogonale ; *deux petites chapelle*s en marbre blanc ; *les vestiges de colonnes* datant de sa construction et dont le socle est sculpté ; *deux cloches* : « *Geneviève* » (2004) électrifiée et « *Amélie* » (1512) qui fonctionne manuellement à certaines occasions.

On peut admirer également *14 lithographies* en noir et blanc dans un cadre noir surmonté d'une arbalète datant du 19e siècle et qui représente le chemin de Croix du Christ.

Un lustre imposant fait de pampilles et brandeloques en verre dépoli.

Les *fresques peintes* au-dessus du retable auraient été découvertes à la suite de travaux. L'enduit qui les recouvrait les a magnifiquement préservées des dégradations du temps.

On aperçoit d'autres éléments d'une fresque même antérieure qu'il serait hasardeux de vouloir découvrir au détriment de la fresque actuelle en très bon état de conservation.

Cette fresque représente Saint Martin en habit d'évêque, assis sur un nuage, entouré de petits anges, messagers de Dieu. Si on se réfère à d'autres églises de la même période, il semblerait qu'à une époque on peignait pratiquement chaque centimètre carré des murs et des plafonds des églises. Il n'y avait pas de pierres apparentes à l'intérieur des bâtiments. Simplement, les murs non couverts de fresques étaient peints de manière à imiter la pierre de taille.

Un imposant retable en bois est encadré de colonnes torsadées de style baroque (XVIe et XVIIe siècle) joliment parées de feuilles de vignes et de grappes de raisins. Ces colonnes encadrent un panneau en bois assez simple, sur lequel on peut voir, en relief, le Christ en croix, la Sainte Vierge et probablement Sainte Marie-Madeleine. L'exécution de ce panneau est assez sommaire par rapport à l'élégance des colonnes qui l'encadrent et des autres sculptures du retable.

On s'interroge sur l'emplacement du retable, sans doute postérieur à l'exécution de la fresque, qui a dû poser un problème « hiérarchique » et donc blasphématoire, l'Evêque étant placé au-dessus du Christ et de Dieu représenté dans la partie supérieure du retable. Raison pour laquelle, sans doute, la fresque aurait été enduite au moment du placement du retable, rectifiant ainsi cette anomalie (...)

(...) A cette époque, certaines de ces pièces très belles ou autres objets de culte, étaient récupérés dans des églises en péril et placés sous la protection d'autres églises.

Cette pratique était courante et l'église Saint Front de Périgueux aurait ainsi récupéré des objets provenant d'autres églises afin de les protéger. Il se pourrait par conséquent que le retable n'ait pas été fabriqué (pas nécessairement) pour l'Eglise St Martin mais pourrait provenir d'une autre église désaffectée.

Enfin, un cahier contenant des photos et quelques explications, mis à disposition des visiteurs, peut être feuilleté sur place. Une copie de ce document est conservée à la Mairie à titre d'inventaire Un autre cahier, sorte de Livre d'Or, permet aux visiteurs de laisser un commentaire. Ce livre regroupe tous les messages laissés par les visiteurs depuis plusieurs années et montre l'intérêt suscité par ce patrimoine. Un petit dépliant édité en 2002 contenant des informations très précieuses, précises et complètes sur le contenu de l'église et ses caractéristiques extérieures, est à disposition des visiteurs. Sans oublier, une brochure extrêmement détaillée et documentée sur la fabrication des cloches et sur celles de l'église Saint Martin.

Les dernières restaurations de cette église ont été faites en 1995. En 2021, débute une nouvelle restauration... ■

Saint Martin

ETAT CIVIL de Saint-Privat-en-Périgord depuis le dernier petit journal

Décès survenus sur la commune

Francette PICHARDIE veuve TARONDEAU
St-Privat-des-Prés
le 29/07/2021

Décès hors commune :

Serge Abel GUERIN
St-Antoine-Cumond
le 07/06/2021

Naissances :

Jeanne HOSPITAL
St-Privat-des-Prés, le 30/05/2021

Eloïse Elyn FRESSELINAT
Festalemps, le 19/06/2021

Tymäo HAUTIER HUMEAU
St-Antoine-Cumond
le 13/07/2021

Mariages à St-Privat-en-Périgord

Damien Jacques Jean-Pierre LAVILLE
et Florence Corinne BARUSSAUD
le 31/07/2021 ■

Conseils municipaux : depuis mai 2021

■ **11 Juin 2021 :**

1) Boulangerie : choix du prestataire fourniture et installation de matériel
2) Rénovation de l'église de Festalemps : convention Institut National de Recherches d'Archéologie Préventive
3) Décisions modificatives
4) Demandes de subventions associations
5) Rétrocession d'une concession funéraire perpétuelle
6) Redevances d'Occupation du Domaine Public
7) Vente de récolte
8) Renouvellement contrat PEC
9) Créations d'emploi, modification des effectifs
10) SIVOS du Ribéracois
11) GRT Gaz : convention d'occupation temporaire d'un terrain pour procéder à des travaux
12) Adressage
13) PASS-Musées
14) Projet Eolien
15) Les élus de la Double : Ball-trap

■ **06 aout 2021 :**

1) Réhabilitation de la maison du bourg : demande de subvention à la Région
2) Voirie : convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage – ATD 24
3) Demande de subvention association : Amicale de Chasse, St-Antoine-Cumond
4) Règlement Salle des fêtes : cas de désistement
5) Renouvellement contrat PEC
6) Création d'un contrat PEC
7) Convention Bibliothèque/école
8) SMDE 24 : Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public 2020
9) Demande d'urbanisme : délégation de signature

ERRATUM
du Petit journal

Plusieurs erreurs se sont glissées dans le journal précédent.

Nous avons mal orthographié le nom de l'instituteur décédé de St-Privat-des-prés :
Il s'agit de **M. Guy BISSON**
et non de M. BUISSON

La photographie **de M. et M^me^ DEVERT** a été oubliée.

Nous rectifions cet oubli.

LE BÉNÉVOLAT OU VOLONTARIAT

Le bénévolat peut se définir comme l'état d'une personne qui produit gratuitement un travail au service d'une autre personne, d'un organisme ou d'une communauté.

Des origines à nos jours :

Le bénévolat prend historiquement sa source dans les philosophies et les religions anciennes qui prônent l'***altruisme, la charité, l'accueil du prochain***. Son action, jusqu'au XIXe siècle, était essentiellement consacrée à l'assistance *(la charité)* envers les plus précaires. Ce qu'on nomme, aujourd'hui, l'***action humanitaire et sociale***.

En France, historiquement, c'est le clergé catholique qui a assumé cette fonction au secours des indigents, des malades, des blessés, des orphelins, des infirmes, des vieillards, des veuves, palliant ainsi l'absence de secours des états par la création d'hospices, d'hôpitaux, d'écoles, d'orphelinats, etc. Le financement provenait de dons, de legs exclusivement privés.

A l'époque de la révolution, la Convention, mandatée par la Nation crée le ***Comité de la mendicité*** fin janvier 1790 qui est chargé des questions relatives à la mendicité et à sa répression. Ce comité, sous la présidence du ***duc de la Rochefoucauld-Liancourt***, réalise des études statistiques nationales sur la mendicité dans le but d'élaborer des projets d'assistance nationale qui sont, peu à peu, abandonnés car la mode n'est pas à la philanthropie généreuse et optimiste de 1790.

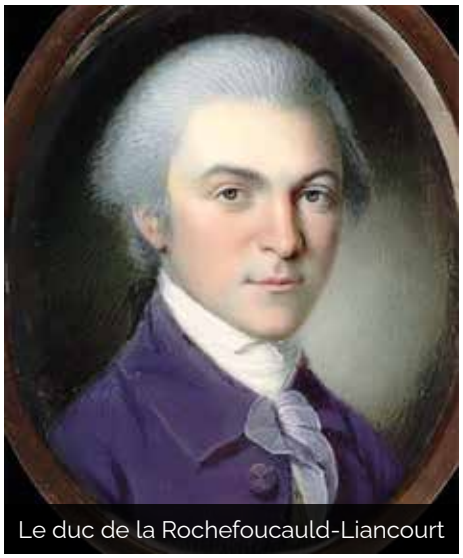

Le duc de la Rochefoucauld-Liancourt

Château de Chalais, ancien hospice

Devant la tâche insurmontable, l'administration centrale jacobine transfère la responsabilité du règlement de la précarité aux municipalités.

Sous la volonté de Napoléon 1er, l'empire organise l'administration française qui commence à prendre en charge « ***l'action sociale*** » en se substituant progressivement à « ***la charité chrétienne*** » dont l'action humanitaire ne s'éteindra pas pour autant.

Les réformes qui naissent avec l'avènement de l'industrialisation des XVIIIe et XIXe siècles vont voir l'émergence d'une organisation sociale de la société moderne qui débouchera sur notre modèle social en favorisant l'essor d'un bénévolat laïc encouragé par l'esprit des lumières.

La tendance au XXe siècle est à la multiplication de fondations, d'O.N.G., d'associations, de syndicats ouvriers, d'institutions dont les motivations et les finalités sont très diverses et ne peuvent fonctionner qu'au prix du dévouement, de la disponibilité, du désintéressement, de l'altruisme de bénévoles qui les animent avec enthousiasme, conviction et engagement, sans économiser ni leur temps, ni leur peine, ni leur bourse.

Le bénévolat en France :

Le bénévolat, c'est l'envie de se retrouver pour partager des causes, des activités, des loisirs. Tel qu'il est pratiqué aujourd'hui, il trouve son énergie dans notre contrat social qui se nourrit des traditions historiques humanistes et des racines culturelles et religieuses de notre pays.

La population française procure 20 millions de personnes (de 15 ans et plus) qui donnent de leur temps gratuitement pour les autres ou pour contribuer à une cause dont 13 millions dans une association et seulement 2 millions dans une organisation politique, syndicale ou religieuse. C'est en moyenne près d'***un Français sur quatre*** qui s'engage ! ***(Source France bénévolat et Crédit Mutuel)***. Les bénévoles sont essentiels à la vie associative qu'ils soient réguliers ou occasionnels. Ils contribuent à intervenir dans des domaines variés, divers et pallient les carences de l'Etat providence. Ils sont un des moteurs de la vie sociale, économique, culturelle, sportive de notre pays.

De plus en plus, l'engagement des bénévoles est soumis à une volonté d'action qui fait sens surtout en période de crise sociale, sanitaire, humanitaire.

C'est un réel enjeu stratégique, garant du bon fonctionnement de nos institutions devant le recul des anciennes organisations (partis politiques, syndicats, etc.)

Caritas France
Secours Catholique

LE BÉNÉVOLAT OU VOLONTARIAT

Le bénévolat n'échappe pas à l'évolution des modes de communication, de consommation d'une société volatile, de la professionnalisation des activités qui demandent de l'expertise, de la ténacité en plus de la bonne volonté.

Un des nouveaux aspects de cette évolution se traduit paradoxalement par une augmentation des bénévoles, par une baisse d'assiduité des personnes et par le caractère éphémère des engagements.

La professionnalisation de l'exercice du bénévolat demande de plus en plus de compétences au risque de nuire à la spontanéité des groupes qui partagent des passions, des causes et des intérêts communs.

De même, l'envie de se retrouver pour développer des activités de qualité peuvent pâtir des excès d'un formalisme envahissant et de réglementations juridiques tatillonnes qui peuvent décourager l'esprit d'initiative de personnes dynamiques et entreprenantes.

Le bénévolat est un choix libre et volontaire, véritable clé de voûte de la liberté d'association, acteur indispensable de la vie des zones rurales et périphériques, en soins palliatifs par l'absence des services publics et des infrastructures locales qu'il tente de compenser par la solidarité, l'entraide, la générosité, la débrouillardise et l'intelligence.

■ Le bénévolat dans notre commune :

Il se porte plutôt bien et ne demande qu'à vivre grâce au dynamisme de ses associations qui sont au nombre de 26. Les associations sont nombreuses mais n'échappent pas à la situation qui est la leur : On note en effet un vieillissement des animateurs et un rajeunissement plutôt timoré des jeunes générations qui, pourtant y ont toute leur place pour y construire ***leur futur***.

Notre commune élargie se flatte du concours de bénévoles qui, individuellement ou par le biais d'associations, permettent la réalisation des cérémonies de mariage, d'obsèques, de faire vivre la bibliothèque, d'assurer la permanence des musées, l'été et hors saison, la rédaction des articles de notre journal, sa distribution dans les boîtes aux lettres, la livraison des paniers de Noël à domicile, l'entraide de voisinage, la visite des personnes isolées, l'organisation de festivités, de loisirs, de manifestations sportives et culturelles, etc.

Mais le développement des moyens de communication et la consommation des loisirs ne favorisent-ils pas un isolement de nos habitants ? L'individualisation des loisirs, ne traduit-il pas un manque d'appétence pour les réjouissances collectives ?

Il semblerait que la relation distanciée prenne davantage le pas sur la relation de proximité, que les relations éloignées et virtuelles des réseaux sociaux remplacent les conversations entre personnes présentes et réelles et entre voisins tout proches.

La participation bénévole ne génère-t-elle pas le lien, l'esprit d'appartenance à une communauté, à un village, à un idéal, à la réalisation personnelle, à l'épanouissement individuel avec les autres, grâce aux autres, en donnant et en s'ouvrant aux autres ?

Donner, recevoir, c'est échanger du temps, du conseil, de la bienveillance, de l'aide avec l'autre. Créer du lien n'est-il pas indispensable entre individus et donner du sens à sa vie ne nous donne-t-il pas du bonheur et de l'épanouissement ?

Le développement du bénévolat dans notre commune, la reprise des activités sportives, festives, culturelles ne pourront se pérenniser que par le regroupement inévitable des acteurs, des moyens des associations, de la mutualisation de l'entraide, des services, des compétences, et tout cela dans un esprit communautaire de concorde, de générosité et d'amitié réciproques.

Le futur de notre « *Village élargi* » dépend seulement de ***NOUS***.

En avons-nous envie ?

Comme le dit si bien un proverbe local bien connu :

« Si la fonction crée l'organe, ce sont les cœurs généreux des SAINTS PRIVATOIS « élargis » qui irrigueront le bénévolat ! »

« L'être humain n'est-il pas un animal social ? » ■

Vous aimez lire et avez du temps à consacrer à la commune ?

Festalemps est à ce jour dépourvu de bénévole pour tenir la ***permanence de la bibliothèque.***

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de ***Katia au 05 53 91 28 56***

DECHETS PLASTIQUES

Recyclage des déchets plastiques : tout comprendre

Améliorer le recyclage des déchets plastiques du quotidien est un enjeu prioritaire pour l'environnement.
Depuis votre poubelle jaune jusqu'aux technologies des usines de recyclage, voici tout ce que vous devez savoir sur le cycle de vie des déchets en plastique, pas si fantastiques.

Comment est fabriqué le plastique ?

Le plastique est essentiellement issu du pétrole, plus précisément, il est fabriqué à partir du *naphta*, un liquide transparent obtenu après la distillation du pétrole puis transformé en *polymères*.

Il est mis ensuite en forme par moulage, injection ou thermoformage qui permet à ces polymères de passer de l'état de résine à celui sous lesquels nous connaissons, *ces fameuses matières plastiques*.

Avec *4,6 millions de tonnes* utilisées en 2012 (dont *44% d'emballages*, loin devant le BTP et l'industrie automobile), la France est le troisième consommateur européen de matières plastiques, derrière l'Allemagne et l'Italie. La majeure partie des déchets plastiques engendrés (un peu plus de trois millions de tonnes) ont été *mis en décharge* (1,4 millions) ou *redirigés vers la valorisation énergétique* (1,1 millions), tandis que les *17% restants étaient recyclés, c'est-à-dire retransformés en matières plastiques.*

Quelle est la matière première pour fabriquer du plastique ?

Les plastiques sont des matières organiques tout comme le bois, le papier ou la laine. Les matières premières utilisées pour produire les plastiques sont des produits naturels comme la cellulose, le charbon, le gaz naturel, le sel, et bien entendu le pétrole brut.

Le plastique est fabriqué essentiellement à partir du pétrole. *Il existe également les bio-polyesters* fabriqués à partir d'*amidon de maïs*, additionné d'huile de tournesol, de colza ou de ricin (utilisée comme adjuvant).
Ces *bio-plastiques* présentent en outre l'avantage d'être recyclables et biodégradables. Compostés, ils disparaissent en seulement quelques semaines.

Le plastique peut aujourd'hui être obtenu à partir de cellulose, d'amidon ou encore de gaz naturel mais la majorité des plastiques sont encore fabriqués à partir de produits pétroliers. *4 % de la production pétrolière mondiale* est utilisée pour fabriquer du plastique. Le pétrole est ainsi la matière première de base d'un gobelet, d'un téléphone portable, d'un stylo ou de la moquette.

Il faut environ 2,3 litres de pétrole pour un kilo de polystyrène. Notons que par sa conception même, le plastique recyclé possède un pouvoir calorifique équivalent à celui du charbon (et du pétrole).

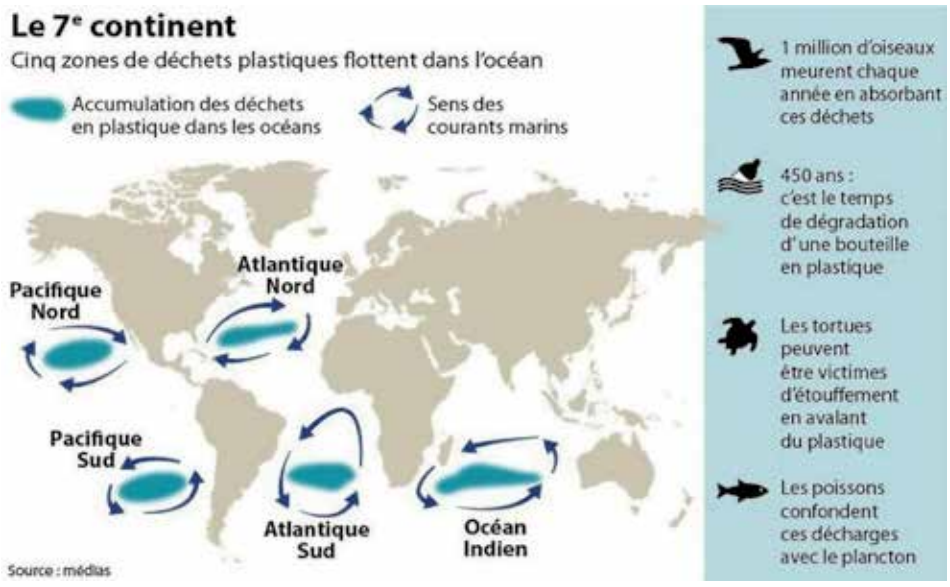

C'est pourquoi la valorisation énergétique représente une part importante du traitement des déchets platiques.

Il existe sept grandes familles de plastique

• *Le polyéthylène téréphtalate (PET) :* bouteille d'eau, de soda ou d'huile

• *Le polyéthylène haute densité (PEHD) :* Plastique rigide : bouchon de bouteille, flacon de lessive…

• *Le polychlorure de vinyle (PVC)*

• *Le polyéthylène basse densité (LDPE)* : Plus souple et étirable : sacs alimentaires, flacons cosmétiques…

• *Le polypropylène (PP) :* objets moulés type barquettes, gobelets…

• *Le polystyrène (PS)*

• *Les autres*

Chez vous, comment les différencier d'un seul coup d'oeil ?

Il existe un système de sigles où chaque type de plastique est représenté par un chiffre (correspondant à la famille de plastique) entouré d'un triangle fléché. Il est apposé sur l'ensemble des contenants et emballages plastiques afin de vous faciliter le tri des déchets en plastique.

Quels sont les plastiques qui se recyclent ?

Tous les plastiques ne sont pas recyclables. Du moins, pas encore… Pour simplifier, sachez que les plastiques qui se recyclent appartiennent essentiellement aux familles des polyéthylènes téréphtalates (PET), des polyéthylènes haute densité (PEHD) et des polypropylènes (PP). Très concrètement, les bouteilles (eau, sodas, yaourts à boire, huile alimentaire, lessive, etc.) et les flacons (gel douche, shampoing, sauce, liquide vaisselle, etc.) sont des déchets recyclables.

DECHETS PLASTIQUES

Les emballages recyclables sont à jeter dans le bac jaune. Toutes les communes ne sont toutefois pas logées à la même enseigne. Avec l'extension de la consigne de tri, près de la moitié des Français peuvent désormais jeter à la poubelle jaune tous leurs emballages plastiques. Pour le reste, seuls les bouteilles et flacons sont à trier.

D'ici 2022, le tri de vos déchets plastiques sera encore simplifié puisque l'*ensemble des emballages en plastique sera à déposer dans un bac ou conteneur de collecte sélective*.

■ Quels sont les plastiques qui ne se recyclent pas ?

Certains déchets en plastique restent difficiles à traiter dans la pratique. C'est le cas des emballages trop fins ou trop légers, comme les films plastiques ou les sacs en plastique. Les jouets et la vaisselle en plastique dur ne sont pas non plus des objets recyclables. Néanmoins, les innovations technologiques progressent, et rien ne dit que les déchets en plastique qui ne sont pas recyclables aujourd'hui, ne le seront pas demain !

■ Comment sont recyclés vos déchets en plastique ?

Parmi les grandes étapes du recyclage du plastique, le tri des déchets plastiques est le point de départ de tout. Collecté auprès de votre collectivité (c'est la *collecte sélective*), votre ancien emballage prendra alors la direction du *centre de tri*.

La suite est plus technique : regroupement des plastiques par type, élimination des matières non-plastiques, séparation chromatique, lavage...

Au sein des usines de recyclage, les déchets (re)deviennent une matière première grâce à différents processus :

broyage, micronisation, régénération des matières plastiques. Le plastique recyclé sera alors revendu aux industriels de la plasturgie sous forme de paillettes, de poudre ou encore de granulés.

■ Pourquoi le recyclage des déchets plastiques est-il important ?

La consommation de plastique n'a jamais été aussi élevée.

En France, entre 1,9 et 4,5 millions de tonnes de déchets plastiques sont jetés chaque année. Pourtant, le taux de recyclage des déchets plastiques en France atteint *seulement 26 %*. Le reste (43 %) sert à la valorisation énergétique et 32 % terminent enfouis dans des décharges.

Trier pour mieux recycler, c'est d'abord un engagement pour l'environnement.

Fabriqué à partir de pétrole, le plastique provient d'une ressource polluante et limitée. Jeté dans la nature, il lui faut des siècles pour se dégrader. Le recyclage est donc un moyen efficace de lutter contre le gaspillage et limiter les rejets de gaz à effet de serre :

- 830 litres de pétrole épargnés grâce au recyclage d'une tonne de plastique.

- 2,29 tonnes équivalent CO2 économisées grâce au recyclage d'une tonne de bouteilles en PET.

■ Que deviennent les déchets plastiques une fois recyclés ?

Le réemploi de la matière recyclée dépend de la composition du plastique.

Si l'on peut fabriquer de nouvelles bouteilles en Polyéthylène Téréphtalate (PET) à partir de PET recyclé, une partie sert à la fabrication de vêtements en polaire ou de peluches.

Le Polyéthylène Haute Densité (PEHD) de seconde vie se retrouve quant à lui dans des bacs à fleurs ou des poubelles, quand le Polychlorure de Vinyle (PVC) recyclé sert à fabriquer des fibres textiles. Les usages sont donc variés.

■ Le plastique peut-il être recyclé à l'infini ?

Malheureusement non. C'est pouquoi il est indispensable que chacun adopte le geste du tri au quotidien.

■ Quels sont les plastiques dangereux ?

Les plus potentiellement toxiques sont le Polyéthylène Téréphtalate (PETE), le polychlorure de vinyle (PVC), le polypropylène (PP), le polystyrène (PS) et le polycarbonate (PC), qui correspondent respectivement aux numéros 1, 3, 5, 6 et 7.

■ Est-ce utile de recycler ?

En triant, on a l'impression de faire un bon geste, que cela n'a pas tant d'impact, puisque "*cela va être recyclé*", ou "*valorisé*". C'est un moindre mal par rapport à jeter dans la nature ou incinérer, et bien sûr qu'il vaut mieux des produits recyclables que non-recyclables, mais ***la fabrication et l'utilisation du plastique reste un problème*** ■

“ CONVERSATION AVEC...”

Cette nouvelle rubrique n'a pas d'autre prétention que celle de fixer la mémoire de nos communes et pour cela nous allons à la rencontre de nos aînés afin qu'ils nous racontent leurs souvenirs et nous donnent ainsi une image d'un temps que nous n'avons pas connu. Les propos que vous allez découvrir n'engagent que leurs auteurs et ne sont qu'une facette du miroir du passé. Merci à eux pour cette générosité.

Extraits d'un échange avec : M^me^ BRUANT

“Je ne suis pas Périgourdine, je suis née dans le Pas-de-Calais. Mon mari était né à Lourdes dans les Pyrénées. La guerre a fait qu'il est venu se réfugier dans le Pas-de-Calais, chez sa grand-mère. Il y est resté, c'est elle qui l'a élevé. Il avait toujours le cafard de ses montagnes, les Pyrénées. Il voulait les revoir absolument. Dans le Pas-de-Calais on était dans la région minière. Il n'y avait rien qui vous attirait là-bas. Moi j'y suis née, mais je ne m'y suis jamais plu.

Quand vous dites la guerre, celle de 39/45 ?

Oui. Ses parents étaient du Pas-de-Calais. Ils sont venus à Lourdes pour le travail. Son père était mécanicien, il avait acheté un petit garage. Sa mère était couturière. Mon mari est né à Lourdes. Sa grand-mère était restée dans le Pas-de-Calais. Quand la guerre est arrivée, comme il l'aimait beaucoup, il est allé la voir... Il avait une douzaine d'années. Il ne pensait pas qu'il y resterait si longtemps. Très vite on ne pouvait plus voyager. Il était à la campagne et il avait ce qu'il fallait pour vivre. Ils se débrouillaient avec le marché “noir”. Il avait un frère plus âgé qui lui s'est engagé. Pendant la guerre ses parents ont disparu, on n'a jamais su ce qu'ils étaient devenus. On n'a jamais eu de nouvelles. Alors il a vécu tout le temps dans le Pas-de-Calais chez sa grand-mère. Après il a fait sa situation là-bas. Il était menuisier. De mon côté j'avais 7 ans quand la guerre a commencé. Pendant les bombardements, on descendait à la cave. Les abris étaient trop loin. On a évacué, on a dû quitter notre maison. Ma mère avait un frère qui habitait la campagne, mais c'était à 80km de chez nous. On est parti là-bas à pied. Elle avait les jumeaux qui avaient 9 mois, mon autre frère avait 10 ans. On a mis 4 jours pour arriver. On dormait dans les écuries, les granges. Pour les jumeaux on demandait dans les fermes. Les gens nous donnaient facilement. On est resté un mois. Quand on est revenu à la maison, on n'avait plus rien. On nous avait tout volé.

Vous avez travaillé pour les mines ?

Non ! Je n'ai pas travaillé pour les mines. D'abord j'ai été malade très jeune. J'ai toujours été malade depuis que je suis au monde. Mon père travaillait aux chemins de fer des mines. Mais jamais il n'a voulu aller au fond. Il transportait le charbon. Ma mère, elle, avait les enfants à s'occuper, ça lui suffisait. A cette époque-là c'était comme ça. On était trois. J'avais deux frères. Un de mes frères, c'est pareil, il travaillait pour les mines mais il était plombier. C'était trop dangereux d'aller au fond. Ils n'aimaient pas ça. L'autre, il était menuisier. Ils sont décédés tous les deux. Je suis toute seule. Je n'ai plus personne, à présent.

Comme je vous ai dit, j'ai été malade, très tôt. En étant petite déjà pendant la guerre, comme il y avait beaucoup de bombardements chez nous, ça arrivait tous les jours, tous les jours. Un jour je me suis levée pour me sauver certainement. On avait une chambre au premier étage, j'ai voulu marcher, c'était l'escalier, je ne voyais pas, c'était dans le noir... je suis tombée en bas comme ça. Alors je me suis fêlée deux vertèbres. Tout de suite, je n'ai rien senti. J'ai eu mal dans le dos, évidemment, mais ce n'est que quelques années plus tard que ça c'est déclaré, ça m'a paralysée. Je suis devenue paralysée mais tout à fait. Alors là ça a été les hôpitaux. Je ne sais pas si vous connaissez Berck-plage. C'est une ville où il y a beaucoup d'iode et on y séjourne pour les maladies osseuses. Je suis allée là-bas pendant 3 ans. Deux ans... allongée... c'était pas un matelas, c'était une planche. Deux ans là-dessus sans bouger... et quand j'ai remarché au bout de trois ans, parce que j'ai eu un an de convalescence où il a fallu que je réapprenne à marcher... Je ne savais plus. Et c'est là que j'ai grandi énormément en étant allongée. Je suis très grande je fais 1,80 m.

Quand vous êtes tombée, vous aviez quel âge ?

J'avais une douzaine d'années quand je suis tombée. Et j'avais 16 ans quand je me suis trouvée paralysée.

Vous avez des enfants ?

Non, malheureusement je n'ai pas pu en avoir. J'avais une vingtaine d'années quand j'ai rencontré mon mari. Moi j'étais monitrice de camps de vacances. J'allais souvent à Calais. Lui il venait s'y promener. C'est là qu'on s'est connu. On s'est marié. Alors j'ai quitté les mines. Je ne demandais que ça de quitter les mines. Ça ne me plaisait pas les mines. Lui il avait 24 ans. Il est devenu aveugle, une maladie qui s'est mise dans ses yeux. Il avait une trentaine d'années quand c'est arrivé.

“ CONVERSATION AVEC...”

Il était menuisier dans une petite entreprise. Tous les soirs, vous savez à la campagne quand il fait beau on aime bien être dehors. Alors tous les soirs on allait faire un petit tour à la campagne. Un beau soir, on se promenait comme ça, tous les deux et il me dit :

-*“Comment ça se fait, les lampes ne sont pas allumées, il n’y a pas un lampadaire qui marche, comment ça se fait ?”*

C’était allumé partout.

-*“Mais tu ne vois pas les lumières ?”*

-*“Non je ne vois rien du tout”*.

Alors j’ai dit : *“On repart à la maison, tu vas aller te reposer, demain ça ira mieux”*.

Le lendemain, quand il s’est levé, il marchait comme un aveugle. Il ne savait pas où il était. Il ne voyait plus rien du tout. J’ai pris tout de suite un rendez-vous chez l’ophtalmologiste. A la campagne c’était comme ça on avait tout de suite un rendez-vous. Et puis l’ophtalmologiste l’a vu et il lui a dit : *“Mon pauvre homme, je ne peux pas vous dire grand chose, mais j’ai l’impression que vous allez rester aveugle toute votre vie”*. Et en effet, on est allé à l’hôpital des 15/20 à Paris. Ils nous ont dit : *“On ne peut rien faire. Il n’y a pas d’opération”*. C’est une maladie, je ne me rappelle plus le nom. Il est resté comme ça. Il a dit : *“Je ne peux pas rester comme ça il faut que je travaille !”*. Alors il est allé à Paris, en rééducation. Il a appris à canner des chaises. Il est revenu où on était à Marconne, quand il a eu son diplôme. Il s’est fait une petite clientèle, il a travaillé comme ça. Il faisait des chaises pour les gens.

Quand il était à Paris, vous étiez avec lui ?

Non, il était tout seul et il revenait tous les huit jours. Il y avait un train qui arrivait directement chez nous. Il se débrouillait tout seul. Il avait une volonté du tonnerre. Il est mort sans avoir profité de ses montagnes. Les Pyrénées, c’étaient ses montagnes. Il se rappelait tous les endroits. Il se rappelait de la ville de Lourdes, c’est lui qui me guidait quand nous y sommes allés pour chercher une maison. C’était resté dans sa mémoire. Il est mort en l’an 2000. Je suis toute seule.

Depuis, je suis retombée, je ne tiens pas en équilibre et je me suis cassée le col du fémur. C’est pour ça que je suis en maison de retraite et j’y suis pour la vie. Les médecins m’ont dit : *“Vous ne partirez jamais chez vous, ce n’est pas possible”*. Alors maintenant je sais ce qui m’attend. Je suis là. Aujourd’hui j’ai 88 ans.

Vous allez nous parler de votre activité professionnelle ?

J’étais habilleuse de poupées. Quand je suis rentrée de Berck, il fallait que je cherche du travail. Mais vu l’état de mon dos je ne pouvais pas faire grand-chose. Il ne me fallait pas un travail en restant assise trop longtemps, il ne fallait pas que je reste debout, non plus, trop longtemps. Allez trouver du travail avec ça. Enfin j’ai trouvé ça ***“habilleuse de poupées”***. Je travaillais pour une petite usine, qui était à Fouquières-lès-lens, les établissements ***LEBLANC***.

On m’amenait un tissu et il fallait que je trace le patron, après que je le découpe, que je fasse le bâti et puis le vêtement de poupée. Je l’ai fait quelques années pendant que mon mari faisait ses chaises. Je travaillais à domicile. Tous les huit jours le patron m’apportait de nouvelles caisses et reprenait celles que j’avais faites. J’étais payée à la pièce.

Et cette formation de couturière ?

C’est allé très vite, en huit jours de temps. Je savais coudre, ma mère était couturière. Elle m’a aidée au début, après je me suis débrouillée toute seule. C’était des poupées en celluloïd destinées aux magasins. Quand mon mari est devenu aveugle, j’ai passé mon permis tout de suite parce que je me suis dit *“on va pas être coincés ici à rien faire c’est pas possible”*. J’ai eu mon permis en 1958. Je viens juste de vendre ma voiture.

Quand vous êtes arrivés ici vous étiez à la retraite...

On avait une petite maison avec un beau jardin. Mon mari, même en n’y voyant pas, il jardinait. Il était formidable. Je l’aidais. Je n’avais jamais travaillé la terre. Je m’y suis mise. Je ne me suis jamais ennuyée. J’ai été 20 ans bénévole dans la commune de St-Aulaye. Quand je n’ai rien à faire, j’aime beaucoup lire, C’est ma passion. Je lis beaucoup *”Signol”*... ou alors je fais des mots fléchés, des mots croisés ou je joue au scrabble quand je trouve quelqu’un. Ce sont des choses qui m’attirent. Depuis que je suis ici, il n’y a plus rien qui m’intéresse.

Vous êtes ici depuis peu de temps alors ?

Oui, deux mois et demi environ. C’est le médecin qui m’a conseillé de partir en maison de retraite, moi je ne voulais pas. Il m’a expliqué que la nuit je serai seule. C’est ce qui m’a fait peur. Je tombe souvent alors... Ici aussi je suis tombée deux fois... Mais je ne le dis à personne. J’en ai marre des hôpitaux. Ça finira comme ça.

Pour quelqu’un qui vient du Nord, vous n’avez pas d’accent.

J’ai tout fait pour le perdre ! ■

Pour celles et ceux qui souhaiteraient témoigner sur leur passé et ainsi participer à la collecte de nos mémoires, vous pouvez contacter **M. Alain LUCOT** au **06 86 90 70 55** ou **M. Dominique RABOISSON** au **06 71 27 86 05.**

■ Cette année encore, la vie associative a été "*sinistrée*" par la Covid 19. Très peu de manifestations cet été.

Citons quand même l'***exposition*** organisée par ***la Divise*** qui a connu un réel succès. Citons également les ***concours de pétanque de Festalemps, le circuit de Barker, la bourse aux vêtements.***

La plupart des associations n'ont pas encore tenu leur assemblée générale et n'ont pas encore déterminé le programme de l'année prochaine.

- Une ***exposition d'art créatif*** non professionnel doit avoir lieu samedi 6 et dimanche 7 novembre à St-Privat-des-Prés.
- Un ***concours de belote*** le samedi 20 novembre.
- Viendront ensuite le Téléthon et les traditionnels marchés de Noël.

■ **L'Amicale Communale des Chasseurs de Saint-Antoine-Cumond :**

Le mot du nouveau président :

« Après de nombreuses années passées à la tête du bureau, nos anciens ont passé la main à une nouvelle équipe. Epaulés par ce nouveau bureau que j'ai l'honneur de présider, nous allons poursuivre les actions menées et innover autant que possible, afin que la pratique de la chasse perdure sur notre territoire, ainsi que l'organisation de manifestations et d'animations pour maintenir une cohésion sociale sur la commune. »

Le Président : Christian Meslard

MOTS CROISÉS

Les mots à trouver sont en occitan :

1) Pour donner de l'eau à vos plantes
2) Affectueux pour désigner un jeune enfant
3) Fruits d'automne à cuire sur la braise
4) Attrapé dans nos rivières
5) Pour faire de beaux dessins
6) On y retrouve les enfants à partir de septembre
7) On peut y mettre de l'eau ou du vin.

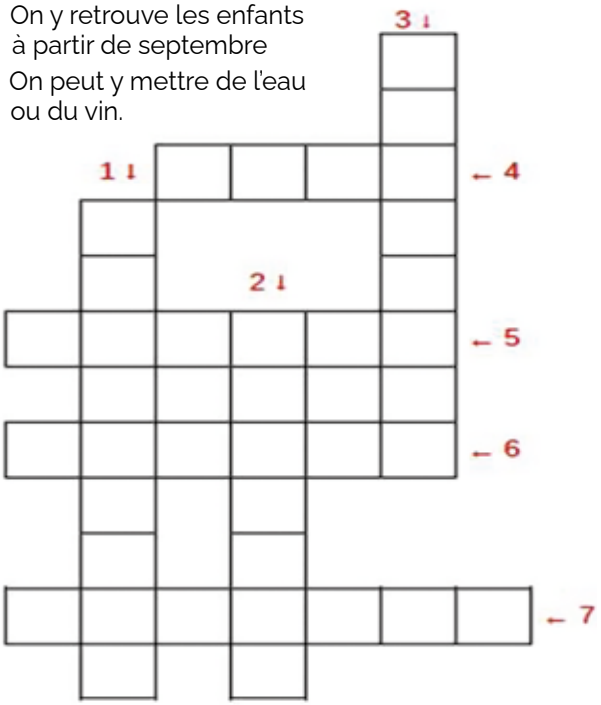

Ces photos ont été prises sur la commune...
A vous de deviner où ?

1

2

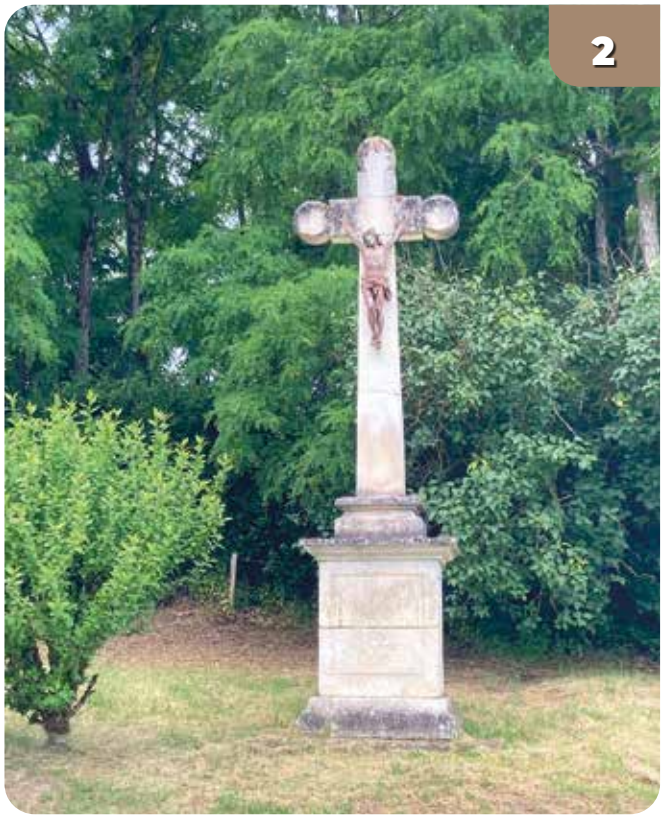

3

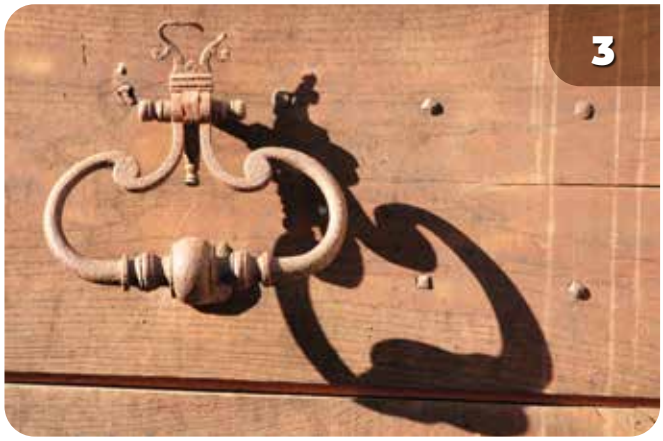

LA VIE ASSOCIATIVE

Amicale laïque

" Cette année encore les activités de l'Amicale Laïque ont été suspendues pour des raisons sanitaires. Ne pouvant organiser notre *kermesse annuelle* nous avons offert à l'école des ***lots*** pour les enfants à distribuer lors d'*Olympiades* et autres *activités diverses*. De plus 6 élèves ont quitté notre école au mois de juillet. L'Amicale Laïque leur a offert leur *calculatrice pour leur rentrée en 6ème* et nous leur souhaitons à tous une bonne continuation.

L'assemblée générale de l'Amicale Laïque a eu lieu jeudi 9 septembre 2021 et nous avons procédé à l'élection du *nouveau bureau*.

En voici sa composition :

- Présidente : Angélique BARDE
- Présidente adjointe : Vanessa GILLARDEAU
- Trésorière : Maud MECHIN-BIDEAU
- Secrétaire : Mégane LAGUILLON

Nous vous rappelons que cette association a pour but d'*aider à financer les sorties extra-scolaires, le matériel demandé par les élèves…*

Votre participation, votre aide lors de nos manifestations sont donc les bienvenues."

Vanessa GILLARDEAU
Présidente adjointe

Réponses DEVINETTES PHOTOS :

1. Toit de l'église de St-Privat-des Prés
2. Christ dans le bourg de Festalemps, route du château d'eau
3. Heurtoir sur la porte en face de l'église de Cumond

Résultat des MOTS CROISÉS :

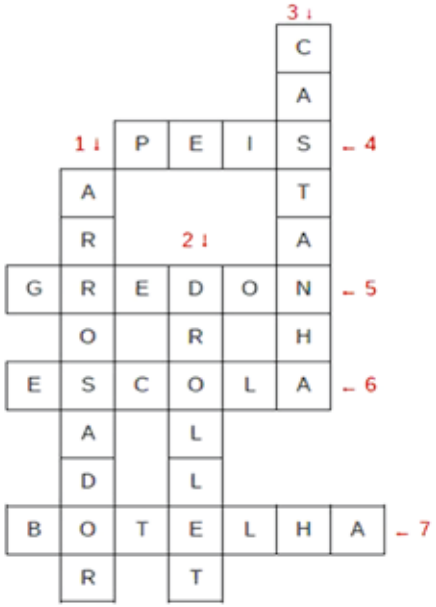

Rédaction : Mairie de St-Privat-en-Périgord - Réalisation : SAS Ribérac Imprimerie